

SAFETY DATA SHEET

PROSOCO, Inc.



PROSOCO
Version 2

Date d'émission 19-déc.-2014

Date de révision 29-févr.-2016

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Consolideck® GemTone Stain Espresso

Autres moyens d'identification

Code du produit 46165

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux



Aspect colored liquide

État physique liquide

Odeur Faible

Conseils de prudence - Prévention

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

HNOC (danger non classé autrement)**autres informations**

- Peut être nocif par ingestion
 - Peut être nocif en cas contact avec la peau
- 2.9 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	60 - 100	*
Sodium dioctyl sulfosuccinate	577-11-7	1 - 5	*
Proprietary Organic Chrome Complex	Propriétaire	1 - 5	*
Proprietary Solvent Red Dye	Propriétaire	1 - 5	*
Solvent Yellow Dye	Propriétaire	1 - 5	*
Proprietary Organic Chrome Complex	Propriétaire	1 - 5	*
Proprietary Organic Chrome Complex	Propriétaire	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utilisation. Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.

Précautions environnementales

Précautions environnementales

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Proprietary Organic Chrome Complex	-	TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³ Ceiling: 0.1 mg/m ³ CrO ₃ applies to any operations or sectors for	IDLH: 15 mg/m ³ Cr(VI) IDLH: 25 mg/m ³ Cr(III) TWA: 0.0002 mg/m ³ Cr TWA: 0.5 mg/m ³ Cr

		which the Hexavalent Chromium standard [29 CFR 1910.1026] is stayed or is otherwise not in effect	
Proprietary Solvent Red Dye	-	TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³ CrO ₃ applies to any operations or sectors for which the Hexavalent Chromium standard [29 CFR 1910.1026] is stayed or is otherwise not in effect	IDLH: 15 mg/m ³ Cr(VI) IDLH: 25 mg/m ³ Cr(III) TWA: 0.001 mg/m ³ Cr TWA: 0.5 mg/m ³ Cr
Proprietary Organic Chrome Complex	-	TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³ CrO ₃ applies to any operations or sectors for which the Hexavalent Chromium standard [29 CFR 1910.1026] is stayed or is otherwise not in effect	IDLH: 15 mg/m ³ Cr(VI) IDLH: 25 mg/m ³ Cr(III) TWA: 0.0002 mg/m ³ Cr TWA: 0.5 mg/m ³ Cr
Proprietary Organic Chrome Complex	-	TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) TWA: 0.5 mg/m ³ Cr (vacated) Ceiling: 0.1 mg/m ³ CrO ₃ applies to any operations or sectors for which the Hexavalent Chromium standard [29 CFR 1910.1026] is stayed or is otherwise not in effect	IDLH: 15 mg/m ³ Cr(VI) IDLH: 25 mg/m ³ Cr(III) TWA: 0.0002 mg/m ³ Cr TWA: 0.5 mg/m ³ Cr

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

autres informations

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique
Aspect
couleur

liquide
colored liquide
brun foncé

Odeur
seuil de perception de

Faible
Aucun renseignement

l'odeur disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	Sans objet
Point de fusion/point de congélation	0 °C / 32 °F
Boiling point/boiling range	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
densité	0.996
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible

Remarques • Méthode

Sans objet

ASTM D 3278

10. Stabilité et réactivitéRéactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUESInformations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Provoque une sévère irritation des yeux May cause skin irritation
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut être nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau. Peut causer une irritation.
Ingestion	NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	= 3384 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	-

Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	= 1900 mg/kg (Rat)	= 10000 mg/kg (Rabbit)	-
---	----------------------	--------------------------	---

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Provoque une sévère irritation des yeux. May cause skin irritation.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagenicité sur les cellules Aucun renseignement disponible.

germinales

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Proprietary Organic Chrome Complex	-	Group 3	-	-
Proprietary Solvent Red Dye	-	Group 3	-	-
Proprietary Organic Chrome Complex	-	Group 3	-	-
Proprietary Organic Chrome Complex	-	Group 3	-	-

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Toxicité chronique

Éviter une exposition répétée. Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Peut causer des effets indésirables au foie.

Effets sur les organes cibles Sang, YEUX, Rein, Foie, Poumons, Appareil respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 2.9 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 3355 mg/kg

ETAmél (cutané) 3139 mg/kg mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Sodium dioctyl sulfosuccinate 577-11-7	-	20 - 40: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 24: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 37: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	36: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D007

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**DOT**

Not Regulated for all modes of transportation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux****TSCA**

Est conforme à (aux)

LIS/LES

Est conforme à (aux)

Légende :*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada***Règlements fédéraux aux****États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Proprietary Organic Chrome Complex -	-	1 - 5	1.0
Proprietary Solvent Red Dye -	-	1 - 5	1.0
Proprietary Organic Chrome Complex -	-	1 - 5	1.0
Proprietary Organic Chrome Complex -	-	1 - 5	1.0

SARA 311/312 Catégories de**dangers****Danger aigu pour la santé**

oui

Danger chronique pour la santé

Non

Risque d'incendie

Non

Risque de décompression soudaine
Danger de réaction

Non
 Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Proprietary Organic Chrome Complex	-	X	-	-
Proprietary Solvent Red Dye	-	X	-	-
Proprietary Organic Chrome Complex	-	X	-	-
Proprietary Organic Chrome Complex	-	X	-	-

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	X	-	X
Proprietary Organic Chrome Complex	X	-	X
Proprietary Solvent Red Dye	X	-	X
Proprietary Organic Chrome Complex	X	-	X
Proprietary Organic Chrome Complex	X	-	X
Ethanol 64-17-5	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA

Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

HMIS

Risques pour la santé 2 Inflammabilité 1

Dangers physiques 0

Protection individuelle
X

Préparée par

Regulatory Department

Date d'émission

19-déc.-2014

Date de révision

29-févr.-2016

Note de révision

Sections de la FS mises à jour

2 3 6 7 13

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique